

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes
Séance du Lundi 4 novembre 2019

Membres en exercice : 36

Membres ayant pris part à la délibération (25) : Jean Louis DEMELIN, Michel GARCIA, Jean Louis BRUNET, Jacky COLL, Michel SANTANACH, Alain BOUSQUET, Daniel MARIN, Georges VICENS, Jean Luc SEGUY, Jean Luc MOLINIER, Joëlle CORDELETTE, Simone RITLEWSKI, Jean Louis SARDA, Pierre RIU, Jean Louis LACUBE, Michel POUDADE, Philippe LOOS, Daniel GOMES, Antoine TAHOCS, Jean Pierre JULIEN, François DELCASSO, Jean Pierre ASTRUCH, Pierre BATAILLE, Yves DOURLIACH (procuration à Pierre Bataille), Jean Pierre INGLES (procuration à Jacky Coll)

Présents n'ayant pas pris part à la délibération : Michel BATLLO, Jean Pierre Peugot, Mathieu Altadill

Date de convocation : 22 octobre 2019

Secrétaire de séance : Michel Garcia

Objet : Transfert des comptes du Budget « Atelier Relais de La Llagonne » vers le Budget Principal

Le Lundi 4 novembre 2019 à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de La Llagonne, sous la Présidence de M. Jean-Louis DEMELIN. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président rappelle que le Budget des Ateliers Relais a été dissout par délibération du 08 Avril 2019.

Le Président informe qu'il y a lieu, de procéder à un transfert des soldes des comptes actifs de ce budget vers le Budget Principal

Le Président propose donc de transférer les comptes ci-dessous vers le budget principal

Comptes		Montants
1068	C	493 550.97 €
1321	C	329 759.74 €
1323	C	20 916 .00 €
1383	C	124 781.00 €
2135	D	808 824.28 €
2315	D	6 850.00 €
27633	C	13 397.70 €
4111	D	4 681.14 €
4141	D	37 551.46 €
44571	C	0.34 €
44583		133.00 €
4511	D	125 461.83 €
4781	D	84.00 €
4784	C	0.89 €
584	C	1 179.07 €

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL DE COMMUNAUTE VALIDE A L'UNANIMITE

- Le transfert des soldes de tous les comptes du Budget Ateliers Relais vers le Budget Principal
- D'autoriser le Président à signer tout document en ce sens

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 4 novembre 2019

Jean Louis DEMELIN
Président



Envoyé le 05-11-2019 à la Préfecture
Accusé de réception le 05-11-2019
NOTIFICATION FAST